

GEN — GENERALITES (GEN)**PART 1 - GENERAL (GEN)****GEN 0****GEN 0.1 PREFACE****PREFACE**

La PUBLICATION D'INFORMATION AERONAUTIQUE RUN contient les informations aéronautiques relatives aux départements de LA REUNION, de MAYOTTE et aux Terres Australes et Antarctiques Françaises dans les régions OACI AFI et MID ASIA.

L'AIP RUN est publié sous l'autorité de la Direction Générale de l'Aviation Civile Française par le Service de l'Information Aéronautique.

0.1.1 Documents OACI applicables

L'AIP RUN est publié en conformité avec les Normes et Pratiques Recommandées (SARPs) de l'annexe 15, de la Convention de l'Aviation Civile Internationale, et du Manuel des Services d'Information Aéronautique (ICAO - Doc 8126).

Les cartes contenues dans l'AIP RUN sont produites en conformité avec l'Annexe 4 de la Convention de l'Aviation Civile Internationale, et du Manuel des cartes aéronautiques (ICAO - Doc 8697).

Les différences entre les Normes et Pratiques recommandées de l'OACI et la Réglementation française sont décrites en GEN 1.7.

0.1.2 Structure de l'AIP

L'AIP est un des éléments du Système Intégré d'Information Aéronautique (voir en GEN 0.1-3).

L'AIP est constitué de trois parties, Généralités (GEN), En-route (ENR) et Aérodrome (AD) ; chacune est divisée en section et sous section, contenant les principaux éléments de l'information Aéronautique.

1ère partie : Généralités (GEN)

La première partie est divisée en 5 sections contenant les informations décrites ci-après.

GEN 0

Enregistrement des amendements AIP, enregistrement des suppléments AIP, liste de contrôle de l'AIP, liste des corrections manuscrites à l'AIP et la table des matières de la partie 1.

GEN 1 - Règlements sur les renseignements et exigences nationaux

Autorités désignées, entrée transit et sortie des aéronefs ; entrées transit et sortie des passagers et membres d'équipage ; entrées transit et sortie du fret ; équipement des avions et documents de vol ; sommaire des règlements nationaux de navigation aérienne et conventions internationales ; différences entre les normes et pratiques recommandées et la réglementation française.

AERONAUTICAL INFORMATION PUBLICATION RUN contains aeronautical information concerning LA REUNION, MAYOTTE and french southern and antarctic lands located in ICAO regions AFI and MID ASIA.

The AIP RUN is published under the authority of the French General Directorate of Civil Aviation by the Aeronautical Information Service.

0.1.1 Applicable ICAO documents

The AIP RUN is prepared in accordance with the Standards And, Recommended Practises (SARPs) of Annex 15 to the Convention of International Civil Aviation and the Aeronautical Information Services Manual (ICAO Doc 8126).

The charts contained in the AIP RUN are produced in accordance with Annex 4 to the Convention on International Civil Aviation and the Aeronautical Chart Manual (ICAO Doc 8697).

Differences from ICAO Standards, Recommended Practises and French regulations are given in sub-section GEN 1.7.

0.1.2 The AIP structure

The AIP forms part of the Integrated Aeronautical Information Package (See graphic in GEN 0.1.3).

The AIP is made up of three parts, General (GEN), En route (ENR) and Aerodrome (AD); each divided into sections and subsections, containing various types of aeronautical information subjects.

Part 1: General (GEN)

The first part is divided into 5 chapters containing the information described below.

GEN 0

Record of amendments to the API, record of API supplements, checklist of API pages, list of manuscript amendments to the API and the table of contents to part 1.

GEN 1 - National regulations and requirements

Designated authorities, entry, transit and departure of aircraft; entry, transit and departure of passengers and crew; entry, transit and departure of cargo; aircraft instruments equipment and flight documents; summary of national regulations and international agreements; differences between standards and recommended practices and French regulations.



GEN 2 - Tableaux et codes

Unités de mesure, système horaire, système géodésique de référence, marques de nationalité des aéronefs, fêtes légales, abréviations utilisées dans les publications, signes conventionnels cartographiques, indicateurs d'emplacements, liste alphabétique des indicatifs d'aides radio, tables de conversion, tableau des lever et coucher de soleil.

GEN 3 - Services

Service de l'information aéronautique, les cartes aéronautiques, services de la circulation aérienne, service de radiocommunication et de radionavigation, service météo, recherche et sauvetage.



GEN 4 - Redevances d'aérodrome / d'hélistation et de services de navigation aérienne

2ème partie : En-route (ENR)

La deuxième partie est divisée en 7 sections contenant les informations décrites ci-après :

ENR 0

ENR 1 - Règles et procédures générales

ENR 2 - Espace aérien des services de la circulation aérienne

ENR 3 - Routes ATS

ENR 4 - Aides / Systèmes de radionavigation

ENR 5 - Avertissements à la navigation

ENR 6 - Cartes de croisière

3ème partie : Aérodrome (AD)

La troisième partie est divisée en 4 sections contenant les informations décrites ci-après :

AD 0

AD 1 - Aérodromes/hélistations - introduction

AD 2 - Aérodromes

AD 3 - Hélistations

Les cartes relatives aux aérodromes sont classées par ordre alphabétique en section AD 2.

0.1.3 Mise à jour de l'AIP

La mise à jour de ces publications s'effectue au moyen de bulletins de mise à jour (BMJ) contenant des pages ou cartes destinées à remplacer celles qui se trouvent périmées.

Les nouvelles informations sont identifiées par une rubrique corrections dans le bas de la carte ou par le symbole | dans la marge d'une page de texte.

L'utilisateur peut également assurer une mise à jour provisoire en consultant les suppléments en attendant que les pages ou cartes concernées soient rééditées. Ces suppléments font l'objet d'une diffusion hebdomadaire.

Cette publication est disponible en langue française accompagnée d'une traduction en anglais pour la commodité des usagers.

SEUL LE TEXTE PUBLIE EN FRANÇAIS A VALEUR OFFICIELLE.

Les informations concernant les pays étrangers sont extraites des documents d'origine, mais ne constituent pas en elles-mêmes une documentation officielle.

0.1.4 Erreurs ou omissions dans l'AIP

L'adresse E-mail du service à contacter pour signaler des erreurs ou omissions dans l'AIP est : sia-qualite@aviation-civile.gouv.fr

GEN 2 - Tables and codes

Measuring system, time system, geodetic reference datum, aircraft markings, public holidays, abbreviations used in the publications, chart symbols, location indicators, alphabetic list of radio navigation aids, conversion tables, table of sunrise and sunset times.

GEN 3 - Services

Aeronautical information service, aeronautical charts, air traffic services, radiocommunication and radionavigation services, meteorological services, search and rescue.

GEN 4 - Charges for aerodromes / heliports and air navigation services

2nd part : En-route (ENR)

The second part is divided into 7 sections containing the following information :

ENR 0

ENR 1 - General rules and procedures

ENR 2 - Air traffic services airspace

ENR 3 - ATS routes

ENR 4 - Radionavigation aids / Systems

ENR 5 - Navigation warnings

ENR 6 - En-route charts

3rd part : Aerodromes (AD)

The third part is divided into 4 sections containing the following information :

AD 0

AD 1 - Aerodromes/heliports introduction

AD 2 - Aerodromes

AD 3 - Heliports

All the charts related to the aerodromes are inserted in an alphabetical order in section AD 2.

0.1.3 Amendment of the AIP

These publications are updated by amendments containing the new sheets or charts to be inserted in replacement of previous obsolete documents.

New information items are identified by a correction item at the bottom of the page or by this symbol | in the sheet margin, opposite the changed text.

Temporary updating may also be performed by the user, by reviewing the supplements pending the next issue of concerned documents. These supplements are issued each week as needed.

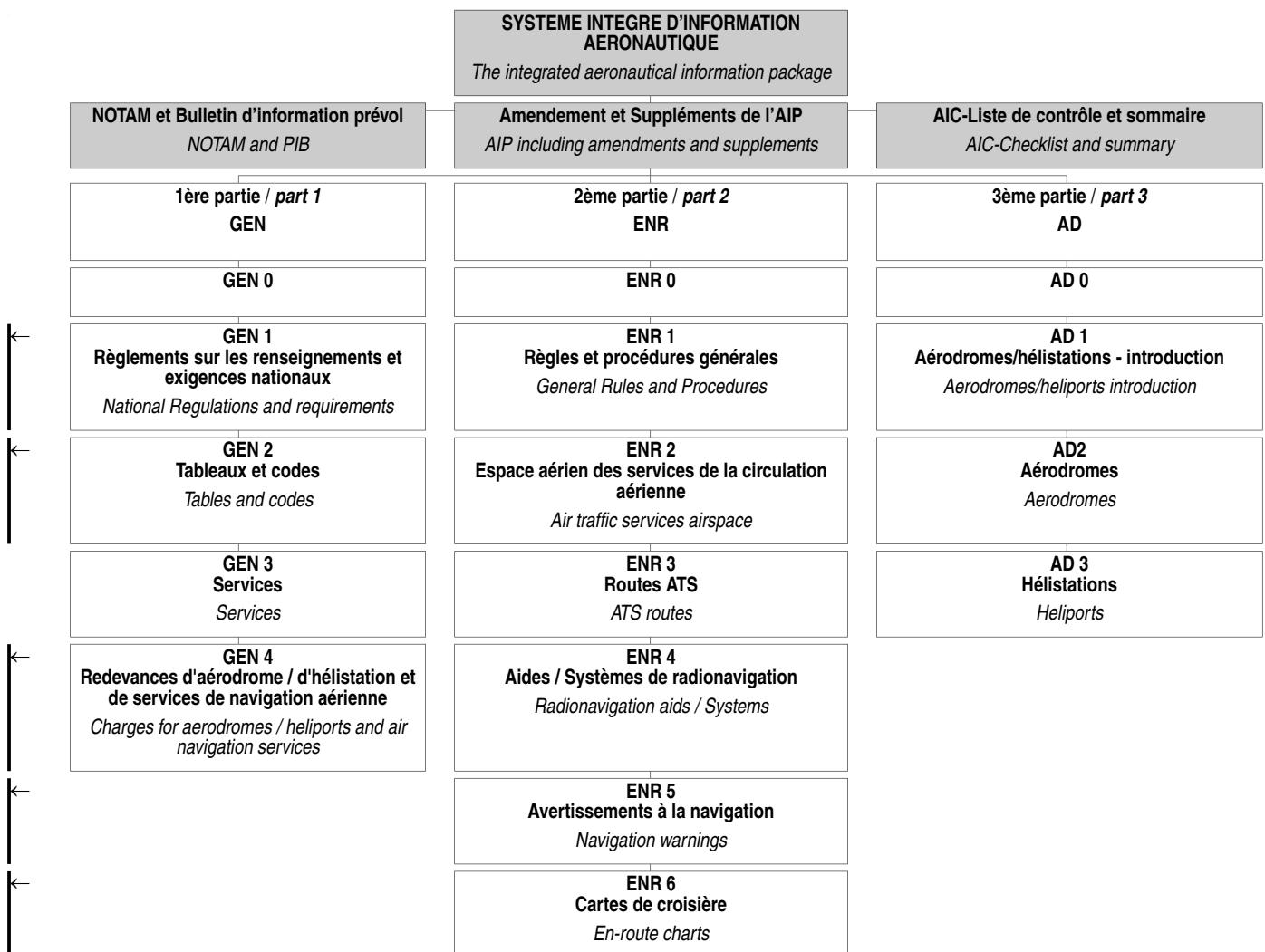
This publication is available in French language, with an English translation for convenience of users.

FRENCH TEXT IS THE ONLY OFFICIAL REFERENCE.

Information concerning foreign countries is taken from original documents but is not the official documentation.

0.1.4 AIP errors or omissions

The e-mail address of the service to contact in case of detected AIP errors or omissions is : sia-qualite@aviation-civile.gouv.fr



PAGE LAISSEE INTENTIONNELLEMENT VIDE / Page intentionally left blank